



SNUipp – FSU 93

Syndicat National Unitaire Instituteurs, Professeurs des écoles, P.E.G.C.
Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération – 93016 Bobigny cedex
Tél : 01.48.96.36.11 – Fax : 01.48.96.36.80 – Mail : snu93@snuipp.fr

Compte-rendu de la CAPD du 12/03/2018 après-midi Classe exceptionnelle

La CAPD examinant l'accès à la classe exceptionnelle au 1/09/2017 des professeurs des écoles s'est tenue lundi 12 mars après-midi. Le SNUipp-FSU était le seul syndicat siégeant à cette CAPD compte-tenu de sa représentativité (élu-es à la hors-classe).

580 collègues étaient candidats ou éligibles.
430 au titre du seul premier vivier
100 au titre des deux viviers
50 au titre du seul vivier 2.

Les possibilités de promotion étaient de 152 collègues pour notre département.
119 au titre du vivier 1
33 au titre du vivier 2.

Le SNUipp-FSU 93 est intervenu pour rappeler son opposition à cette classe exceptionnelle puisque nous revendiquons une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants, une cadence unique d'avancement et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal.

Maintenant que ce nouveau grade est mis en place, le SNUipp-FSU participe à la CAPD pour faire vivre nos principes de transparence et d'équité.
Le SNUipp-FSU 93 a demandé le respect de l'équilibre entre les femmes et les hommes dans la détermination des promus, conformément aux principes découlant du protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Dans notre département, cela reviendrait à promouvoir 81,3% de femmes et 18,7% d'hommes dans chacun des deux viviers.

Les collègues ont été classés en fonction de l'appréciation littérale des IEN et en fonction de l'ancienneté dans le corps des PE, puis en fonction de l'âge.
Le SNUipp-FSU 93 a demandé un examen particulièrement attentif des collègues retraitables.

Malgré notre insistance, le SNUipp-FSU 93 n'a pas obtenu gain de cause pour le respect de l'équilibre entre les femmes et les hommes dans la détermination des promus. Nous espérons que nos arguments seront entendus pour la prochaine campagne qui débutera bientôt.
Ainsi, sur les 152 promus, 108 femmes l'ont été, soit 71% des promus.
Pour le vivier 1, 85 femmes ont été promues, soit 71,4% des promus.
Pour le vivier 2, 23 femmes ont été promues, soit 69,6% des promus.

Tou-tes les collègues syndiqué-es ou ayant contacté le SNUipp-FSU 93 à l'occasion de cette CAPD ont été informé-es des résultats. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élues SNUipp-FSU 93 à la CAPD

5 titulaires - 5 suppléants :

Rachel SCHNEIDER, Caroline MARCHAND, Catherine DA SILVA, Emilie GARCIA, Brigitte POMMIER, Nathalie PANIER, Stéphanie FOUILHOUX, Frédérique BLOT, Véronique SZCZEBARA, Stéphanie LIOTE.